

VISITE DELEGATION Algérienne
18 AU 22 novembre 2013

FranceAgrimer a reçu du 18 au 22 novembre 2013, une délégation algérienne comptant trois membres de l'institut technique, deux de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie (INRAA) et deux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture.

Cette visite était organisée dans le cadre du jumelage remporté par la France et portant sur l'Appui au ministère de l'Agriculture et du développement rural pour le développement de l'Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA auquel participe FranceAgriMer aux côtés du Ministère français de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. L'objectif de cette délégation était de mettre en place un Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires au sein de l'INRAA, en lien avec le Ministère algérien de l'Agriculture.

De nombreuses présentations leur ont été faites sur les domaines suivants :

- **institutionnels** ; sur le rôle de FranceAgriMer, en particulier sur les missions, moyens et outils de la direction des marchés études et prospectives ;
- **sectoriels**, sur le marché de la filière lait et le suivi des prix des produits laitiers ;
- **sur les structures** dédiées au suivi des marchés, notamment le Réseau des nouvelles des marchés (RNM), et les Observatoires (en particulier l'Observatoire français des Prix et des Marges).

Deux visites de marché ont également été organisées :

- au marché au cadran de Moulins Engilbert dans la Nièvre (Marché aux bestiaux)
- au Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis.

Les deux visites ont permis de rencontrer des enquêteurs, le service RNM de FranceAgriMer à Rungis et de mieux comprendre la méthodologie de collecte des prix.

La délégation a remercié FranceAgriMer pour l'organisation et l'accueil de cette visite Elle estime que les informations qu'elle a reçues lui seront utiles pour mettre en place l'observatoire algérien, processus qui n'en est encore qu'à son début. Une nouvelle délégation –constituée de responsables différents – pourrait être reçue pour approfondir la compréhension des mécanismes mis en place par FranceAgriMer, toujours dans le cadre du même jumelage.